



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**délibération :
D_2023_17_5**

L' an deux mille vingt trois, le lundi 27 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 22 Mars 2023

Présents : 13

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, LARPE Pascal, LABUSSIÈRE Patricia

Votants : 13

Absent(s) : BONNAMY Jordane, ADAM Olivier

**Objet : Vote des taux
d'imposition de 2023**

Secrétaire de Séance : Jimmy GUISET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2023, fixés comme suit :

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	42.46 %
Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	54,99 %
Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux	7.97 %

Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 27/03/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le
Affiché le...31..03..2023